

## FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

### INTITULÉ DU POSTE

Responsable du pôle "Démographie et formation médicale et paramédicale"

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative <sup>(2)</sup> : CPM-80-A

Famille professionnelle <sup>(3)</sup> : Conception et pilotage des politiques publiques / management stratégique

Emploi-type <sup>(4)</sup> n°1 : Responsable sectoriel

Catégorie : A

Corps : IASS ou attaché

Niveau d'emploi : 8 à 9 CCN

Cotation : 3

### AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon  Siège site Clermont-Ferrand  Délégation territoriale  Site à préciser :

Direction : Direction de l'Offre de soins

Direction déléguée : DD Pilotage opérationnel – 1<sup>er</sup> recours – Parcours et Professions de santé

Pôle : Pôle "Démographie et formation médicale et paramédicale"

Service : X

Cellule : X

### DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

#### Enjeux / missions du service d'affectation (7) :

Le pôle "Démographie et formation médicale et paramédicale" a vocation à décliner la politique de l'ARS en matière de gestion et adaptation des ressources humaines en santé pour répondre aux besoins de santé de la population.

Par sa contribution à la satisfaction des besoins de formation pratique des internes à la réalité de l'exercice médical à l'hôpital, par son rôle de garant du respect de la réglementation, la participation du service à la gestion des internes contribue à moderniser l'hôpital et développer l'attractivité de notre région pour les médecins. Le pôle a pour mission de procéder à l'affectation semestrielle des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales, pharmaceutiques et odontologiques sur les lieux de stage, pour les 4 subdivisions de la région.

Il a pour mission, également, de déterminer les besoins en formation au vu de l'évolution démographique et des qualifications des professions de santé. Ainsi, il a vocation à participer à l'élaboration d'une politique prenant en compte les évolutions de l'offre de soins et du système de santé, et les évolutions des métiers compte tenu des nouvelles techniques de prise en charge.

Dans sa composante formation paramédicale, le pôle est notamment chargé du suivi des instituts de formations aux professions paramédicales.

Effectif du pôle : 7

### DESCRIPTION DU POSTE

**Description :** Le responsable de pôle est chargé :

- du pilotage de l'activité (à ce titre, il coordonne les activités, concourt à l'élaboration de la stratégie pour son domaine, conçoit un système de pilotage...)
- de l'animation de l'équipe (à ce titre, il anime les réunions de pôle, il apporte son soutien professionnel, il conduit les entretiens professionnels, il participe aux processus RH : suivi du temps de travail...)
- de l'organisation du travail (à ce titre, il met en œuvre les actions de régulation inter unités, il propose et ajuste les moyens...).

**Management :** Stratégique  Coordination  Proximité

**Nombre de personnes à encadrer :** 6

**Activités principales (8) :**

- Afin de procéder à l'affectation semestrielle des étudiants de 3ème cycle des études médicales, pharmaceutiques et odontologiques sur les lieux de stage, pour les 4 subdivisions de la région, le titulaire du poste est chargé de :
  - Mettre en œuvre les procédures semestrielles d'agrément des lieux de stage, d'ouverture des postes, d'affectation des internes en médecine, pharmacie et odontologie, organiser les choix et les affectations des internes,
  - Piloter le suivi des effectifs des internes, en lien avec les épreuves classantes nationales (ECN) et les numerus clausus,
  - Superviser l'attribution des crédits aux établissements de santé pour le financement de l'internat,
  - Mettre en œuvre la réforme du 3ème cycle des études médicales.
- Dans sa composante "Démographie", le titulaire du poste est chargé :
  - Pilotage de l'organisation du comité régional de l'observatoire national de la démographie des professions de santé,
  - Proposition et priorisation d'analyses et études portant sur la démographie des professionnels de santé (ONDPS) de la préparation des travaux et des études menées dans ce cadre.
  - pilotage des outils d'analyse des besoins de formation des professionnels médicaux et paramédicaux
- Pour les formations paramédicales, le titulaire du poste participe à la définition de la politique et met en œuvre les missions de l'ARS relatives aux instituts de formations aux professions paramédicales (en lien notamment avec le Conseil Régional).

Pour ce faire/modalités de mise en œuvre :

- Mise en œuvre efficiente des procédures liées aux activités suivies au sein du pôle,
- Couverture de ces différentes thématiques au plan régional en lien avec les délégations départementales de l'agence et les autres pôles de la DOS,
- Liens avec les autres directions de l'ARS concernées par la gestion des ressources humaines médicales et paramédicales.

*Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.*

**Activités annexes (8) :**

Possible participation à la réalisation du programme régional d'inspection évaluation contrôle (PRIEC) piloté par la MIEC

**Spécificités du poste / Contraintes (9)**

- Sens de l'écoute, du dialogue ;
- Travail en équipe ;
- Adaptabilité et réactivité nécessaire.

## Partenaires institutionnels (8)

### EXTERNES :

- Le Conseil Régional
- La DRDJSCS
- Les facultés, médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique
- Les Fédérations hospitalières
- Les Instituts et écoles de formation des professions paramédicales
- Les directions du ministère (DGOS, ONDPS).

### INTERNES :

- Les agents de la DOS, les conseillers techniques
- Les autres directions métiers de l'ARS
- Les DD de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes...

## COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

### Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Organisation et fonctionnement des établissements de santé		X		
Domaines techniques liés au secteur		X		
Enjeux du secteur		X		
Réglementation des professions de santé		X		

### Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Créer et animer un réseau de partenaire		X		
Représentation de l'institution auprès des partenaires		X		
Maîtriser les techniques de conduite d'entretien et de réunion		X		
Coordonner l'action de différentes unités et élaborer des objectifs		X		
Synthétiser des informations de nature différente		X		
Sens de la concertation et de la négociation		X		
Animer une équipe, déléguer, contrôler et évaluer		X		
Piloter des travaux transversaux		X		
Contribuer à la définition de la politique		X		

### Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Faire preuve de réactivité		X		
Capacité d'initiative		X		
Avoir le sens de l'écoute, du dialogue		X		
Savoir déléguer et avoir une force de conviction		X		
Travailler en équipe		X		
Sens du service public		X		

## POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

**Lien hiérarchique :** Missions exercées sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice Déléguée Pilotage opérationnel – 1<sup>er</sup> recours – Parcours et Professions de santé

**Lien(s) fonctionnel(s) :**